

COMITÉ D'ÉQUIPEMENT

Coupures:

Depuis le 14 décembre dernier, une autre brique est tombée sur l'approvisionnement. Un effort de participation à la récupération budgétaire demandée par le gouvernement prive les ressources matérielles d'un autre 1,6 million de dollars, l'abaissant de 9 à 7,4 millions de dollars. Ce qui rend l'exercice encore plus difficile, c'est que les coupures demandées n'arrivent pas en début d'exercice alors que la stratégie d'achat n'est pas encore établie, mais en milieu de parcours faisant en sorte que certains projets sont retardés ou remis à plus tard. Pour s'assurer d'un contrôle absolu, toute autorisation d'achat depuis le 14 décembre doit obligatoirement porter la signature du Directeur général. Imaginez le côté loufoque de la situation: un dossier nécessitant une simple paire de bottes ergonomiques, ou un étui pour l'arme à feu, requiert l'autorisation du Grand Manitou. Voilà comment alourdir des dossiers.

Restructuration:

La dernière rencontre de l'État-major sur la restructuration de la Sûreté fait en sorte que l'organigramme des ressources matérielles sera touché. J'ai été informé que, d'ici la fin du mois de mars, il y aura des changements. Je ne suis pas encore au fait si ce sera seulement le directeur du service qui changera ou seulement le responsable des services de transport, achat ou approvisionnement. Toutefois, ce sera la huitième fois qu'il y aura un changement dans la structure de cette direction depuis les 10 dernières années. Peut-on espérer un jour avoir de la stabilité afin de faire cheminer les dossiers au lieu de toujours devoir réexpliquer à chaque fois le pourquoi du comment? À moins que ce soit la stratégie de la haute direction afin de retarder les acquisitions et d'étaler les coûts sur une plus longue période. Les réponses officielles devraient être connues pour la fin du mois de mars.

Équipement:

Les habits de motoneige ont été distribués en février avec deux semaines de retard. Deux habits ont aussi été distribués pour essai à deux patrouilleurs de La Sarre afin d'avoir leur opinion, à savoir si ce vêtement pourrait ou non remplacer le manteau de patrouilleur utilisé présentement. La distribution des habits de motoneige se poursuivra l'an prochain avec la distribution à 50% des membres restants. Aussi, la mesure de non-contrainabilité lorsque la température sera inférieure à -15° C sera toujours en vigueur pour les membres n'ayant pas reçu le nouvel habit. La dernière distribution est prévue pour l'automne 2016.

Développement:

Plusieurs dossiers sont en chantier dont deux sont présentement complétés, ou presque complétés, mais à cause des restrictions budgétaires, ils sont décalés dans le temps.

Le nouveau modèle de bottes de travail est en attente de l'autorisation d'achat. Le dossier de la nouvelle chemise d'été, qui sera en matériel plus léger et moins chaud, sera réévalué lors de l'attribution des nouveaux budgets en avril prochain. À cause des restrictions budgétaires, il est fort probable qu'elles ne seront pas encore entrées lorsque la saison sera commencée.